

QUELQUES RENSEIGNEMENTS
SUR
L'ORGANISATION DE L'ŒUVRE
DE
ZAKOPANÉ



QUELQUES RENSEIGNEMENTS
SUR
L'ORGANISATION DE L'ŒUVRE
DE
ZAKOPANÉ (1)

L'œuvre de Zakopané (2) comprend trois catégories d'élèves.

1^o Des jeunes filles du monde venant compléter pendant quelques mois leur éducation, au point de vue des connaissances pratiques, nécessaires aux femmes de toutes conditions, pour le bon gouvernement de leur maison.

2^o Des jeunes filles de condition moyenne, ayant besoin de connaissances plus complètes, relativement aux soins du ménage, auxquels elles auront à mettre la main d'une façon plus directe.

(1) Pologne Autrichienne.

(2) Voir la Réforme Sociale, N° 74, 16 janvier 1896.



3^o Des jeunes filles de la classe ouvrière, se destinant pour la plupart à être placées comme domestiques.

Les renseignements que l'on demande portent principalement sur cette troisième catégorie.

Ces jeunes filles sont admises dans l'œuvre au sortir de l'école communale. Parmi ces enfants, quelques-unes paient 20 et 30 francs par mois, selon la table que leurs parents réclament pour elles ; d'autres sont à la charge de la maison.

On s'applique tout d'abord, à enseigner aux élèves l'ordre et les soins de propreté ; ce qui parfois, est fort laborieux.

En vue de ce premier enseignement, on confie chaque élève, dès son arrivée, à une *Dizainière* ; c'est-à-dire une ancienne élève, rendue responsable de dix autres, qu'elle

doit former et surveiller. Les Dizainières sont chargées, tout d'abord de faire baigner les élèves qui leur sont confiées ; de marquer leur linge et leurs effets, à leur numéro d'ordre, de les inscrire dans un registre spécial, qui fait loi en cas de contestation ; de leur enseigner à faire leur lit et à ranger leurs affaires ; les élèves ayant à entretenir par elles-mêmes, ce qui leur appartient. Les Dizainières leur lisent le règlement de la maison et le leur expliquent ; elles les placent près d'elles, au dortoir et au réfectoire.

Le lendemain de l'arrivée de la nouvelle élève, on lui fait subir un petit examen de catéchisme, de lecture, d'écriture, d'arithmétique, de solfège ; car, avec des notions fort élémentaires d'histoire et de géographie, c'est à cela que se borne l'instruction auquel on

prétend pour les élèves de la 3^e Division. Après cet examen sommaire, on fait à l'élève un règlement visant les lacunes que l'on a constatées; on divise ses journées en trois parties : 1^o le ménage, sous la direction de quelque ancienne, pour lui enseigner à balayer, essuyer la poussière, etc; 2^o la couture; 3^o les leçons, qui occupent de une à deux heures par jour.

Quand l'enfant est un peu dégrossie, qu'on la trouve suffisamment docile et soigneuse ; quand elle commence à bien manier son aiguille, ce qui arrive souvent en quelques semaines. mais parfois seulement au bout de plusieurs mois, on la met en apprentissage, dans un des emplois de la maison, toujours sous la direction d'une ancienne, qui se trouve maîtresse dans cet emploi.

Les emplois sont composés ainsi qu'il suit :

1^o La Cuisine de la ferme qui est celle des élèves de la 3^e Division ; la durée de cet apprentissage est d'un mois.

2^o La cuisine des maîtres, c'est-à-dire celle des élèves de la 1^{re} Division ; deux mois.

3^o La Boulangerie, un mois.

4^o La Laiterie, un mois.

5^o Le Service de la Pharmacie et de l'Infirmerie, un mois.

6^o Le Service de la Chapelle, un mois.

7^o La Lampisterie, un mois.

8^o Le Service des tables et de l'office, un mois.

9^o La Dépense comprenant le soin des caves, du fruitier, la conservation des légumes et provisions de toutes sortes ; un mois.

10^o L'économat, comprenant le

soin du mobilier, peinture, encaustiquage, frottage, le soin de la litiere, le cardage et la confection des matelas et des couvertures ; un mois.

11° La buanderie, y compris le repassage, six mois.

12° La ferme, comprenant le soin des vaches et des veaux, la traite, l'élevage et l'engraissement des cochons et de la volaille ; deux mois.

13° L'ouvroir, comprenant la confection et le raccommodage du linge de la maison ; la lingerie fine de commande ; les raccommodages de châles, dentelles, tapis, ornements et enfin la façon des robes et manteaux ; dix-huit mois.

14° Le potager, culture de légumes et plantes médicinales.

15° Les boutiques (achats en gros et vente au détail) de papeterie, mercerie, vannerie, livres, fournitures diverses.

16^o La comptabilité.

17^o La reliure.

18^o La fabrique du savon.

Ces cinq emplois sont facultatifs.

Les changements d'emploi se font le 1^{er} ou le 15 de chaque mois, de façon à ce qu'il y ait toujours au moins une élève, ayant déjà quinze jours d'apprentissage, quand une nouvelle entre dans l'emploi.

Pendant le stage que les élèves font dans chaque emploi, elles ont, outre le travail manuel qu'il exige, à en étudier et copier la théorie et à tenir la comptabilité. — Comptabilité double, qui oblige les élèves à inscrire tout ce qui entre dans l'emploi dont elles s'occupent, et tout ce qui en sort. Chaque jour, à une heure donnée, elles vont au contrôle, où elles sont obligées de prouver que leur *crédit* est d'accord avec le *débit* de

quelque autre emploi, — de même que leur *débit* est d'accord avec le *crédit* de quelque autre.

Ainsi, par exemple, la boulangerie a, d'une part, à son débit, ce qu'elle a reçu en farine, sel, beurre, etc., de la Dépense ; et d'autre part, elle a, à son crédit, ce qu'elle a vendu ou fourni à la Dépense, en pains, petits pains, croissants, etc.; les livres auxiliaires se contrôlent les uns par les autres.

La même chose a lieu dans tous les emplois. Les élèves acquièrent ainsi, par la pratique, de justes notions de comptabilité, la théorie ne restant pas pour elles, comme il arrive souvent, à l'état de lettre morte.

La plupart des emplois n'absorbant pas tout le temps des Elèves, les moments libres sont utilisés aux leçons et à la couture, au raccommodo-

dage principalement, chaque élève se raccommodeant elle-même.

Pendant les récréations, on est de corvée à tour de rôle, pour laver la vaisselle, porter le bois, éplucher les légumes, étendre le linge, ramasser les feuilles mortes, en automne ; balayer la neige en hiver, désherber en été, etc., etc.

L'ensemble des apprentissages embrasse une période de trois ans.

La diversité des emplois, et la nécessité où sont les élèves, de passer des uns aux autres sans transition aucune, donne à ces enfants une grande facilité de se mettre à toutes sortes de besogne ; mais c'est plutôt un moyen de leur faire acquérir des notions générales, que des connaissances complètes, qu'elles ne sauraient obtenir en si peu de temps. Aussi, les trois années d'apprentissage général ré-

voulues, les élèves sont libres de faire choix d'un apprentissage spécial, qui dure ordinairement deux ans encore.

Les changements d'emploi, sont du plus grand intérêt pour les élèves et font le principal sujet de leurs conversations.

Toutes les fois qu'une élève doit quitter un emploi, on lui fait subir une sorte d'examen, qui consiste à la laisser seule maîtresse responsable, dans cet emploi, pendant un jour ou deux ; cette mesure a, en plus de l'avantage des élèves, celui de permettre aux sous-maîtresses, de se reposer de temps en temps ; ce qui leur est très nécessaire, rien n'étant plus éprouvant, que de n'avoir dans les emplois, que des apprenties qui les quittent sitôt qu'elles sont formées.

Toutes les semaines, les Dizai-

nières se réunissent chez la Directrice, avec quelques-unes des Maîtresses pour la lecture des notes. Chaque Dizainière présente autant de carnets qu'elle a d'élèves à surveiller ; chaque élève ayant le sien. A la page de droite, les Dizainières inscrivent tout ce qui est à l'avantage de l'élève ; c'est-à-dire tout ce que, informations prises, on a remarqué de favorable dans sa conduite ; sur la page de gauche, elles inscrivent les remarques défavorables. Ces notes sont minutieusement discutées et pesées. L'absence de mauvais points donne droit à 20 cent. par semaine; quand les bons et les mauvais points s'équilibrent, l'enfant ne touche que 10 cent. si les mauvais points l'emportent, l'élève n'a droit à rien. Si chaque semaine, l'enfant a mérité ses 20 cent. le total de la récom-

pense est doublé à la fin du mois.

Les enfants achètent leurs aiguilles et remplacent ce qu'elles perdent et ce qu'elles cassent, sur ce qu'elles gagnent par leurs bons points. Chaque samedi soir, elles vont à la caisse, toucher ce qui leur revient, elles font elles-mêmes leurs petits achats et sont tenues à inscrire soigneusement leurs recettes et dépenses. Cela encore est fort laborieux à obtenir ; difficulté qui prouve à quel point la chose a besoin d'être enseignée.

Qui plus est, tous les jeudis soirs, après la séance des notes, il y a une conférence générale pour les élèves, à laquelle elles tiennent beaucoup. Celles qui ont eu plus d'un mauvais point, au lieu d'assister à la Conférence, sont appelées nominativement, pour se rendre dans une autre pièce, y entendre

leurs mauvaises notes, ainsi que les remarques que l'on a à leur faire.

Ce système constitue une récompense fort appréciée de celles qui la méritent, et une punition non moins sensible aux délinquantes.

Les punitions, du reste, sont peu nombreuses à Zakopané, et on s'efforce de les faire découler des fautes mêmes, comme leurs conséquences naturelles. C'est un isolement relatif, pour celles qui ne gardent pas le silence aux heures indiquées ; c'est une inaction forcée pour celles qui se montrent paresseuses ; c'est l'expulsion de l'emploi, où elles causent du mécontentement, ce qui ne leur donne nullement le droit d'être occupées ailleurs et les met dans une position fort embarrassante, au su de toute la maison.

Quant aux récompenses, l'une

des plus estimées, c'est d'être inscrite sur le tableau de celles qui font l'adoration au 1^{er} vendredi du mois. Cette récompense est appliquée surtout aux leçons de catéchisme, la conduite d'ailleurs, étant satisfaisante.

Une autre récompense fort en honneur, c'est d'être admise au chant de la chapelle, ce qui est mérité surtout, par de bonnes leçons de solfège, le chant faisant l'objet d'une étude très spéciale.

L'ordre et la propreté ont aussi leur récompense ; les plus soigneuses recevant ce qu'il y a de mieux en fait de literie et de vêtements ; ce qu'il y a de moins bien, allant aux élèves qui se font la réputation d'être désordonnées.

Enfin, celles qui donnent pleine satisfaction ont le privilège de faire admettre soit une sœur

cadette, soit quelque petite parente ou amie pauvre. Il y en a qui ont fait admettre successivement jusqu'à trois élèves ; devenant ainsi, au prix de leur travail et de leur bonne conduite, les bien-faitrices très respectées, de leurs jeunes sœurs ou compagnes.

Les Dizainières, elles aussi, reçoivent leurs notes; mais à part, et, ne sont jamais ostensiblement ni punies, ni récompensées. On leur fait chaque semaine une conférence, portant spécialement sur leurs situation, leurs devoirs, les mérites et les difficultés de leur état.

La plupart des sous-maîtresses, Dizainières, ou maîtresses dans les emplois, restent à Zakopané par vocation ; néanmoins, elles sont rénumérées. La rétribution est suffisante pour leur permettre de se

vêtir convenablement, de faire quelques petites épargnes, ou de venir en aide à leurs familles ; mais elle est très inférieure à ce qu'elles pourraient gagner dans le monde ; ce qui laisse place au sacrifice, donne des garanties qu'elles restent dans l'œuvre par vocation et non dans un intérêt d'ordre matériel.

Un des moyens d'éducation dont on se sert avec succès à Zakopané, consiste à placer quelquefois temporairement les élèves qui ont terminé, ou qui sont sur le point de terminer leur éducation, soit dans des familles sûres, soit dans leurs propres familles, à l'occasion d'une maladie ou de quelque coup de main à donner. On les envoie aussi, une, ou deux fois par semaine, travailler en journées, ou bien garder des malades, chez des personnes connues, ri-

ches ou pauvres, afin de voir comment elles s'y comportent, de quoi elles sont capables et pour leur faire acquérir quelque expérience de la vie. Cela sert aussi à faire mieux connaître leurs dispositions, leurs qualités et leurs défauts, et permet de les diriger en conséquence, avant de leur laisser définitivement quitter la maison.

Il est certain que cette liberté relative, accordée aux jeunes filles, tandis qu'elles sont encore élèves, crée une grosse responsabilité supplémentaire pour les directrices ; mais le but de l'éducation ne consiste-t-il pas précisément à enseigner le bon usage de la liberté, plutôt qu'à mettre les jeunes filles à l'abri du mal, en retardant pour elles, la possibilité de le commettre ?

D'après le même principe, on laisse une grande liberté aux élè-

ves, relativement à leurs exercices de piété ; mais on s'attache à leur donner le goût des Saintes Ecritures. On leur en fait apprendre des passages par cœur, surtout ceux qui ont trait aux devoirs des femmes, à l'esprit d'ordre, au travail, à la persévérance. On leur en fait chercher par écrit l'application pratique et personnelle. Cela leur développe le jugement et la conscience d'une façon vraiment surprenante.

Tous les ans, pour témoigner leur reconnaissance à leurs maîtresses et pour leur prouver le parti qu'elles tirent des enseignements qu'on leur donne, les élèves font une exposition de leurs travaux.

D'abord un dîner, dont chaque mets est accompagné d'une petite pancarte, portant le nom de *l'ar-*

tiste et la recette de son œuvre rédigée par elle-même.

Puis une exposition des bêtes élevées et engrangées par les soins des exposantes.

Exposition des travaux de l'ouvroir, les raccommodages y tenant la place d'honneur.

Exposition de blanchissage et repassage ; chemises d'homme, lingerie, dentelles, blanchies à neuf.

Exposition de jardinage, avec les indications écrites de la façon dont chaque plante ou légume est cultivée.

Exposition de savon, de reliure, de matelas, couvre-pieds, etc. Chaque section exposant sa comptabilité propre, prouvant ses gains et ses pertes.

A la caisse, exposition générale de comptabilité et nommément du

bilan, présenté de façon à faire bien voir que pour vivre et durer, il faut vraiment « travailler et gagner son pain, à la sueur de son front ». Maitresses et élèves sont souvent stupéfaites de voir l'importance que prennent, se répétant journellement, des dépenses qu'elles croient trop insignifiantes, pour y avoir égard.

L'exposition est publique. Les élèves y invitent leurs familles et on voit des parents touchés aux larmes, en jugeant des résultats obtenus par le travail de leurs enfants.

Deux fois par semaine, la maison est ouverte aux visiteurs, qui sont parfois très nombreux. Ils ne sont admis que dans la matinée, au plus fort du travail ; les élèves ont à répondre, elles-mêmes, aux questions posées par les visiteurs et visiteuses et à donner les rensei-

gnements demandés. Ces visites constituent de véritables inspections, un peu fatigantes d'une part ; elles ont, d'autre part, l'avantage de tenir maîtresses et élèves en éveil, et les obligent à être, — pour ainsi dire, — toujours sous les armes !

Les élèves n'ont pas la permission de dépenser leur argent en cadeaux pour leurs maîtresses, non plus que de réciter des compliments de circonstances ; mais au moment de l'exposition, elles savent tourner la difficulté ; parmi celles qui s'habillent à leurs propres frais, il y en a qui font de leur propre défroque, des layettes et des vêtements qu'elles offrent à leurs maîtresses, pour leur procurer la joie de les distribuer aux pauvres. D'autres, n'ayant rien à donner, mais, se fondant sur les paroles de Notre-Seigneur,

relativement à la valeur des petites choses, offrent des petits tas de bois mort, ramassés de ci et de là, pendant les récréations, pour grossir la provision de chauffage. D'autres apportent des épingles, des aiguilles, du fil, recueillis par terre, dans le courant de l'année; pratiquant ainsi, tout à la fois, l'ordre et l'économie. Il y en a qui offrent des plantes cueillies et séchées par elles pour les malades.

Puis c'est à qui récitera par cœur plus de versets des Saintes Ecritures: réponses aux incrédules; avertissements aux méchants; paroles d'espérance pour ceux qui souffrent; paroles destinées à remonter le courage, à mettre en lumière les devoirs envers Dieu et le prochain.

Enfin des chants, dont les paroles et la musique sont inspirées par

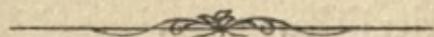
l'amour de Dieu, de la patrie et du devoir.

C'est aussi le principal sujet des conférences qu'on leur fait chaque semaine, des causeries que l'on a avec elles ; on provoque leurs remarques, on y répond ; on affronte avec elles maintes questions religieuses et sociales qui passionnent les esprits de nos jours et qui leur sont souvent familières. On s'efforce de leur enseigner qu'il ne s'agit pas de s'élever au dessus de son état, en se mettant en opposition avec le plan et les pensées de Dieu ; mais qu'il faut éléver son état, le rendre estimable et profitable par la façon intelligente et efficace dont on s'y applique.

En somme, l'idée maîtresse de l'éducation donnée à ces jeunes filles, consiste à leur inspirer l'es-

time de la situation dans laquelle la Providence les a placées et à leur inculquer la ferme volonté de s'y dévouer avec courage, pour se rendre utiles à leur pays ; préparant sa résurrection par la prière, le travail, la pratique solide de toutes les vertus chrétiennes et par là même coopérant à l'établissement du règne de Dieu sur terre.

Les personnes qui désireraient de plus amples renseignements pourront s'adresser au *R. P. Nouvelle*, à l'école *Massillon*, 2, quai des Célestins, à Paris.



A-6-217 96. — Imp. des Orph.-Apprentis,
40, rue LaFontaine.



BIBLIOTEKA KÓRNICKA

145941

DO KORZYSTANIA W CZYTELNI